



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-254

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Dépôt des listes dans le cadre de l'élection des membres de la CAO

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 9

Absents excusés : 9

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu l'article 2121-29 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

La commission d'appel d'offres est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales, d'examiner les candidatures et les offres des candidats et d'attribuer un marché public. Elle dispose du pouvoir de déclarer la procédure infructueuse.

Elle est obligatoirement réunie pour les marchés formalisés, sauf urgence impérieuse.

Le Code de la commande publique ne précise plus le régime et la composition de la commission d'appel d'offres ; seules les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales sont applicables en la matière, en particulier les articles L1414-2 et L1411-5.

Elle est présidée par le Maire et est composée de 5 membres à voix délibérative issus de l'assemblée délibérante élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Toutefois, avant de procéder à la constitution d'une commission par élection de ses membres, il convient, conformément à l'article D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales de fixer les conditions de dépôt des listes.

Les conditions de dépôt des listes de la Commission d'Appel d'Offres sont les suivantes :

- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

A la demande de 15 conseillers municipaux, ce point est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Les listes suivantes ont été déposées et enregistrées :

- Liste 1 :

Titulaire

Jacqueline MOUSSET
Josette GUERLAIS
Marc LEONARD
Jean-Louis VOLANT
Elisabeth JOURDAIN

Suppléant

Françoise THOMERE
Sylvie LADRANGE
Bernard PEGEOT
Atman BOUCHEKIOUA
Régine MALASSIGNE

- Liste 2 :

Titulaire

Brice RAVIER
Myriam SANTACANA
Remi LEVEAU

Suppléant

Evelyne LAUNAY
Claude VERNE
Isabelle GAUDRON

- Liste 3 :

Titulaire

Nathalie SUPPLY
José BONY
Thierry PRIEUR
Alain OFFROY
Marie ARNOULT

Suppléant

Marie France HUREAU
Chantal BOUVIER DE LA MOTTE
Mélanie THOMAS
Guillaume HELLOCO

- Liste 4 :

Titulaire

Sandra GUICHARD

Fabien ROZWADOWSKI

Suppléant

Denis CHARBONNIER

Justine BECHET

Le Conseil Municipal constate le dépôt de 4 listes.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,

Marc LEONARD

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise